

C.C.A.S. 70400 HERICOURT

Tél : 03.84.36.67.70

Fax : 03.84.36.67.80

**BOURSE MUNICIPALE DE RENTREE SCOLAIRE
ANNEE 2020/2021**

Communiqué de presse

CRITERES D'ATTRIBUTION ET DE VERSEMENT

- **Aux familles** qui habitent Héricourt **le jour de la rentrée scolaire.**
- Qui ont un ou plusieurs enfants scolarisés dans **un lycée de l'enseignement général (seconde, première, terminale) ou dans un lycée d'enseignement professionnel (CAP, BEP, BAC PRO) ou en classe de 1^{ère} année d'apprentissage**
- Dont l'ensemble des revenus de 2019 (*divisé par le nombre de personnes à charge, selon le code des impôts*) fait apparaître un quotient annuel par personne inférieur ou égal à **10 560€**

Le montant de la bourse sera de **90€** pour les élèves scolarisés dans un lycée d'enseignement général et de **110€** pour les élèves scolarisés dans un lycée d'enseignement professionnel ou en première année d'apprentissage.

**Les dossiers de demandes seront retirés au C.C.A.S.
à compter du lundi 31 Aout 2020**

**Les dossiers complets seront envoyés ou déposés
au bureau d'accueil du C.C.A.S
avant le vendredi 30 octobre 2020**

VILLE D'HERICOURT

BOURSE MUNICIPALE DE RENTREE SCOLAIRE

Année scolaire 2020 / 2021

Cette bourse est attribuée aux familles selon les critères suivants :

- Famille habitant HERICOURT, BUSSUREL et TAVEY le jour de la rentrée
- Dont les ressources font apparaître un quotient annuel par personne inférieur ou égal à 10 560€
- Ayant un ou plusieurs enfants scolarisés dans un lycée d'enseignement général (seconde, première, terminale) ou dans un lycée d'enseignement professionnel (ADAPEI, CAP, BEP, BAC PRO) ou en classe de 1^{ère} année d'apprentissage.

**De 90€ à 110€ selon le
lycée d'enseignement de
l'élève**



Dossier disponible au C.C.A.S d'Héricourt à partir du 31 août 2020



**Pour tout renseignement veuillez-contacter le C.C.A.S d'Héricourt
au 03.84.36.67.70**